



# **PROJET SPORTIF**

## **Saison 2018/2019**



## SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	2
1.1. Les objectifs .....	2
1.2. Les moyens .....	3
<b>2. LA STRUCTURE D'ENTRAINEMENT</b> .....	5
2.1. Généralités .....	5
2.2. Les créneaux jeunes .....	6
2.3. Les créneaux adultes .....	7
2.4. Les dispositifs d'entraînements spécifiques .....	8
2.5. Les stages .....	11
2.6. L'encadrement .....	12
<b>3. LE PLANNING</b> .....	13
<b>4. LES COMPETITIONS INDIVIDUELLES</b> .....	14
<b>5. LES INTERCLUBS</b> .....	16
5.1. Principes généraux .....	16
5.2. Les joueurs .....	17
5.3. Les équipes adultes .....	18
5.4. Les équipes jeunes .....	19
5.5. Calendrier .....	20
<b>6. LES OFFICIELS</b> .....	21

## 1. INTRODUCTION

En complément des STATUTS DE L'ASSOCIATION et du RÈGLEMENT INTÉRIEUR, le présent projet sportif définit la politique sportive du club, pour la saison en cours.

La vocation de ce projet est d'informer joueurs et parents de la démarche éducative et sportive du club.

Le projet sportif est proposé par le directeur sportif et validé par le comité directeur.

L'ERMONT BADMINTON CLUB est un club constitué d'une grande diversité de publics :

- Une section jeune très dense avec une homogénéité du nombre de joueurs dans chacune des 6 catégories (minibad, poussin, benjamins, minimes, cadets, juniors).
- Une section adulte importante avec une majorité de joueurs seniors mais aussi une population conséquente de joueurs vétérans.
- Des niveaux de pratique très hétérogènes allant du loisir ou du débutant, jusqu'aux compétiteurs de plus ou moins haut niveau.

Le projet sportif du club repose donc sur une volonté de proposer une politique sportive ambitieuse et attrayante pour chacun de ces publics, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs besoins.

### 1.1. LES OBJECTIFS

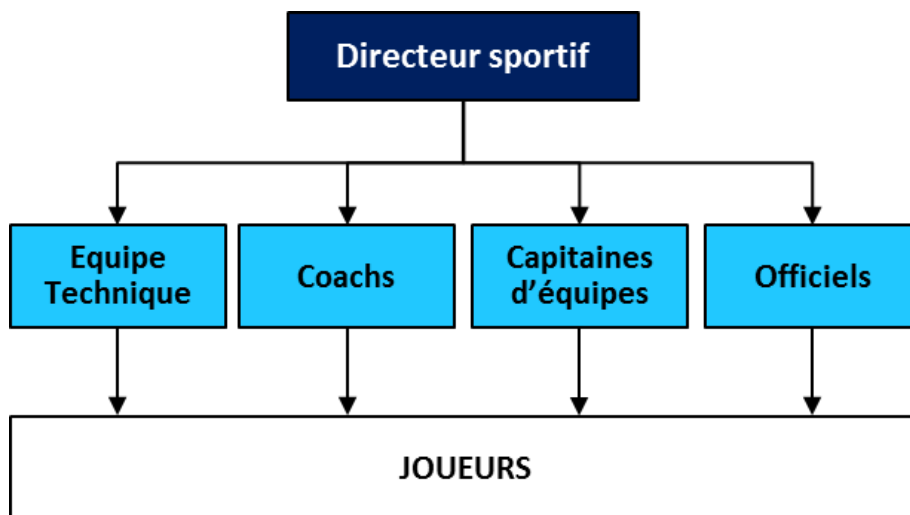
Le club a plusieurs objectifs à finalités sportives :

- Accueillir tous les joueurs désirant découvrir, s'initier et s'entraîner à la pratique du badminton.
- Transmettre, dès le plus jeune âge, une éducation sportive basée sur les valeurs de respect, de fair-play et de mérite sportif.
- Orienter les joueurs (et notamment les jeunes) vers la compétition et la recherche de performance, du niveau départemental jusqu'au plus haut niveau.
- Proposer une structure d'entraînement de qualité et différenciée en fonction des publics.
- Conserver le label Ecole de Formation Badminton 5 étoiles de la FFBaD.
- Obtenir des résultats sur les compétitions de références (individuelles ou par équipes).
- Développer l'esprit d'équipe et la fierté d'appartenance au club.

## 1.2. LES MOYENS

- HUMAINS

Pour mener à bien le projet sportif du club, plusieurs acteurs (salariés ou bénévoles) sont mis à contribution, sous l'impulsion et la coordination du directeur sportif.



- FINANCIERS

**Les ressources financières du club sont constituées par :**

- Les cotisations des adhérents
- Les produits des manifestations perçus
- Les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des instances fédérales
- Les dotations des partenaires privés du club

**Les charges du club qui sont en lien avec le projet sportif sont les suivantes :**

- Charges de personnel et cotisations
- Indemnités des bénévoles (officiels et coachs)
- Frais de formation des encadrants et officiels
- Frais d'inscriptions, de déplacement, d'hébergement, et de suivis en compétitions
- Frais de volants (entraînements et compétitions)
- Frais de matériel pédagogique
- Frais de restauration (buvettes et pots d'interclubs)
- Dotations et avantages joueurs et encadrants
- Frais de structure pour les joueurs en Pôle France, Pôle Régional ou Pôle Départemental

- **STRUCTURELS**

Voici les infrastructures que la municipalité d'Ermont met actuellement à disposition du club :

**Le gymnase Raoul DAUTRY**

*(105 rue de Saint-Gratien)*

C'est le gymnase principal utilisé par le club

Il est doté de 6 terrains tracés + 1 local matériel

→ 33h de créneaux hebdomadaires dont :

- 20h dédiées aux entraînements
- 2h dédiées aux Interclubs départementaux adultes

→ Accueil de stages et compétitions jeunes de petite envergure :

- Plateaux Techniques
- Rencontres Départementales Jeunes
- Trophées Départementaux Jeunes
- Tournois Promobad Jeunes
- Interclubs Départementaux Jeunes
- Interclubs Départementaux Vétérans

→ Accueil de stages pendant les congés scolaires

**Le gymnase Vincent VAN GOGH**

*(Rue du Lycée)*

C'est le gymnase secondaire du club. Il est doté de 7 terrains tracés + 1 petit local matériel

→ 12h de créneaux hebdomadaires dont :

- 6h dédiées aux entraînements

**Le gymnase Gaston REBUFFAT**

*(1 allée Jean de Florette)*

Ce gymnase est mis à disposition pour des manifestations exceptionnelles.

Il est doté de 7 terrains, d'une grande tribune et de deux espaces buvettes.

→ Accueil de compétitions de grande envergure :

- Interclubs Nationaux
- Interclubs Régionaux
- Tournois privés du club

## 2. LA STRUCTURE D'ENTRAÎNEMENT

### 2.1. GÉNÉRALITÉS

La politique sportive du club est fortement axée sur l'entraînement.

Dans cette optique, chaque adhérent a accès à au moins une séance d'entraînement hebdomadaire (dans la limite des places disponibles).

Chez les adultes, les entraînements loisirs sont encadrés par des encadrants fédéraux bénévoles, et les entraînements compétiteurs sont encadrés par des entraîneurs professionnels diplômés d'Etat.

Chez les jeunes, tous les créneaux sont encadrés par des entraîneurs professionnels diplômés d'Etat.

De plus, le club met en place plusieurs dispositifs d'entraînements spécifiques supplémentaires, ainsi que des stages, pour des publics ciblés (jeunes ou adultes) et selon les périodes de la saison.

Les entraînements démarrent la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> semaine de septembre (après le forum des associations) et se terminent l'avant-dernière semaine de juin, avec interruption lors de chaque semaine de congés scolaires.

Les entraînements sont organisés par cycles de vacances à vacances, soit au total 5 cycles :

<b>cycle 1</b>	de mi-septembre à la Toussaint
<b>cycle 2</b>	de la Toussaint à Noël
<b>cycle 3</b>	de Noël à Février
<b>cycle 4</b>	de Février à Pâques
<b>cycle 5</b>	de Pâques à fin juin

Remarque : Les créneaux jeunes du vendredi et samedi qui précèdent les vacances scolaires, sont remplacés par des animations et compétitions internes (le vendredi) pour les minibad, poussins et benjamins.

Les groupes sont définis en début de saison, mais peuvent évoluer en cours d'année, sur décision du directeur sportif en concertation avec l'équipe technique.

## 2.2. LES CRÉNEAUX JEUNES

La répartition des groupes se fait sur sélection du directeur sportif, en concertation avec l'équipe technique, et en fonction du niveau des joueurs.

Elle est indépendante de la formule d'adhésion choisie en début d'année (« loisir » ou « compétiteur »)

- **CRÉNEAUX ÉCOLE DE BADMINTON**

*Créneaux encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Il s'agit des créneaux principalement à destination des joueurs loisirs, débutants, ou compétiteurs novices.

Le club propose 5 créneaux distincts en répartissant les joueurs selon les catégories d'âge :

<b>Ecole MINIBAD</b>	<b>2011/2013</b>	16 places
<b>Ecole POUSSINS-BENJAMINS 1</b>	<b>2007/2010</b>	20 places
<b>Ecole POUSSINS-BENJAMINS 2</b>	<b>2007/2010</b>	20 places
<b>Ecole MINIMES</b>	<b>2005/2006</b>	20 places
<b>Ecole CADETS</b>	<b>2003/2004</b>	20 places

Remarque : Les juniors loisirs sont directement intégrés dans les groupes adultes loisirs

- **CRÉNEAUX ENTRAÎNEMENTS JEUNES**

*Créneaux encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Le club propose plusieurs créneaux d'entraînement pour les jeunes à vocation compétitive, avec une organisation et un volume de créneaux différenciés selon les profils (voir DISPOSITIFS SPECIFIQUES).

<b>Confirmés 1</b>	<b>POU-BEN-MIN</b>	<b>2005 à 2010</b>	16 places
<b>Confirmés 2</b>	<b>CAD-JUN</b>	<b>2001 à 2004</b>	16 places
<b>Compétiteurs</b>	<b>POU-BEN-MIN</b>	<b>2005 à 2010</b>	20 places
<b>Performance 1</b>	<b>POU-BEN-MIN</b>	<b>2005 à 2010</b>	6 places
<b>Performance 2</b>	<b>CAD-JUN</b>	<b>2001 à 2004</b>	4 places
<b>Performance 3</b>	<b>BEN-MIN</b>	<b>2005 à 2008</b>	4 places

La sélection des joueurs est effectuée par le directeur sportif, en concertation avec l'équipe technique, en fonction du niveau, du potentiel et de l'implication des joueurs.

## 2.3. LES CRÉNEAUX ADULTES

La répartition des groupes se fait sur sélection du directeur sportif, en concertation avec l'équipe technique, et en fonction du niveau des joueurs.

En fonction des inscriptions et d'éventuels cas particuliers, la répartition pourra être affinée et éventuellement modifiée en cours de saison.

- **CRÉNEAUX LOISIRS ADULTES**

*Créneaux encadrés par des bénévoles diplômés fédéraux*

Le club propose 4 créneaux loisirs adultes :

Groupe	Places	Catégorie	Sexe
Loisirs 5 "Confirmés"	36	junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Loisirs 6 "Intermédiaires"	42	junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Loisirs 7 "Débutants"	42	junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Loisirs 8 "Débutants"	42	junior, senior et vétérans	hommes et femmes

Sur les cycles 4 et 5, les groupes « Débutants » sont regroupés sur une séance unique.

- **CRÉNEAUX COMPÉTITEURS ADULTES**

*Créneaux encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Le club propose 4 créneaux d'entraînements adultes compétiteurs :

Groupe	Places	Catégorie	Sexe
Compétiteurs 1	18	cadet, junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Compétiteurs 2	24	cadet, junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Compétiteurs 3	30	junior, senior et vétérans	hommes et femmes
Compétiteurs 4	36	junior, senior et vétérans	hommes et femmes

En cas d'indisponibilité sur le créneau qui lui est attribué, un joueur peut éventuellement faire une demande pour s'entraîner avec le groupe de niveau inférieur (sous réserve d'acceptation).

Sur le cycle 4, les groupes compétiteurs sont regroupés pour des séances plus longues par blocs :

- 3 blocs de 1h par soirée,
- chaque joueur ayant accès à 2 blocs.

Sur le cycle 5, les groupes compétiteurs sont regroupés sur deux créneaux.



## 2.4. LES DISPOSITIFS D'ENTRAÎNEMENTS SPÉCIFIQUES

Le club met en place plusieurs dispositifs ou créneaux d'entraînements spécifiques supplémentaires pour certains publics jeunes et adultes.

Ces dispositifs nécessitent un forfait supplémentaire pour chaque joueur qui en bénéficie.

Néanmoins, ils restent en très grande partie financés par le club (coût de l'encadrement et des volants).

L'accès à ces dispositifs ou créneaux peut être suspendu en cours de saison, en cas de non-respect des critères de sélection ou des conditions de participation.

- **ENTRAÎNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES JEUNES**

*Créneaux encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Cela concerne tous les jeunes compétiteurs, sélectionnés par le directeur sportif qui peuvent bénéficier d'un entraînement supplémentaire, que ce soit en groupe ECOLE ou CONFIRMÉ.

La sélection est établie pour l'ensemble de la saison sportive, mais elle reste néanmoins susceptible d'évoluer en cours de saison, en fonction de l'investissement des joueurs et par rapports aux critères de sélection.

**Tarifs :**

*Le règlement est à effectuer par chèque et à remettre au plus tard le jour du premier entraînement.*

- Poussins-Benjamins en groupe ECOLE – 33 séances : 30€
- Poussins à Juniors en groupe CONFIRMÉ – 33 séances : 30€

- **LE DISPOSITIF « PERFORMANCE »**

*Dispositif coordonné par le directeur sportif*

Ce dispositif concerne un groupe restreint de joueurs compétiteurs, sélectionnés par le directeur sportif.

- Benjamins et minimes : 2 entraînements supplémentaires par semaine dans des groupes ciblés et restreints.
- Cadets et juniors : 1 entraînement supplémentaire par semaine dans un groupe ciblé et restreint, + 1 entraînement supplémentaire par semaine, de janvier à juin avec les adultes.
- Jeunes seniors : 1 entraînement supplémentaire par semaine, de janvier à juin.

**Critères de sélection :**

- Niveau ou potentiel de progression
- Projet sportif conséquent
- Assiduité sur tous les entraînements
- Attitude à l'entraînement et en compétition

**Conditions :**

- S'engager à représenter le club en interclubs, et sur les championnats fédéraux lorsque le joueur est sélectionnable (départemental, régional, national)
- Planifier ses compétitions en concertation avec le directeur sportif (choix des tournois, et des partenaires)

Condition supplémentaire pour les joueurs du groupe PERFORMANCE ADULTE :

- Effectuer une ½ journée de coaching sur le circuit départemental jeune
- Planifier 2 tournois en commun avec l'ensemble du groupe
- Pour les jeunes seniors : avoir une attitude exemplaire auprès des cadets et juniors du groupe

Tarifs : pour chaque séance hebdomadaire supplémentaire (à cumuler dans certains cas)

*Le règlement est à effectuer par chèque et à remettre au plus tard le jour du premier entraînement.*

- Jeunes en groupes « PERFORMANCE JEUNE » (septembre à juin) – 33 séances : 30€
- Jeunes et adultes en groupe « PERFORMANCE ADULTE » (janvier à juin) – 20 séances : 30€

• LES DISPOSITIFS « ESPOIRS » ET « ELITES »

*Dispositif coordonné par le directeur sportif*

Ces dispositifs concernent un groupe très restreint de compétiteurs de haut niveau, ou à fort potentiel, sélectionnés par le directeur sportif.

Ils comprennent (par semaine) :

- Espoirs: 1 séance individuelle (1h30) + 1 séance de physique (1h) de septembre à fin mai.
- Elites: 1 à 2 séances individuelles de décembre à fin janvier, en préparation du National Senior.

Critères de sélection :

- Niveau ou potentiel Elite
- Projet sportif fort
- Assiduité sur tous les entraînements
- Attitude à l'entraînement et en compétition

Tarifs :

*Le règlement est à effectuer par chèque et à remettre au plus tard le jour du premier entraînement.*

- ESPOIRS (Ben-Min-Cad) – 30 séances : 100€
- ELITES (Junior-Senior) – 10 séances : 50€

• LES SÉANCES DE « REPRISE PHYSIQUE »

*Séances encadrées par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Ce dispositif concerne tous les compétiteurs adultes (+ cadets et juniors).

Il comprend 12 séances d'entraînement physiques, échelonnées sur la période septembre/octobre, réparties de la manière suivante :

- 3 séances par semaine pendant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre
- 1 séance par semaine de mi-septembre aux vacances de la Toussaint

Critères de participation :

- Avoir rendu son dossier complet d'adhésion au moment de la 1<sup>ère</sup> séance
- Assiduité sur l'ensemble des séances

Tarifs : 15€ les 6 séances (soit les 6 premières, soit les 6 dernières)

20€ les 12 séances

*Le règlement est à effectuer par chèque et à remettre au plus tard le jour du premier entraînement.*

**Exceptionnellement pour cette saison**, nous proposons des formules sans la 1<sup>ère</sup> semaine qui tombe fin août, pour les personnes intéressées qui seraient encore en congés sur cette période.

7,50€ les 3 séances (2<sup>ème</sup> semaine)

17,50€ les 9 séances (2<sup>ème</sup> semaine + 6 séances suivantes)

- **ENTRAÎNEMENTS « INTERCLUBS »**

*Créneaux encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

Ce dispositif concerne tous les compétiteurs adultes  
(+ cadets et juniors) engagés dans les équipes interclubs adultes.

Il comprend:

- 13 séances d'entraînement et de préparation des équipes ICN + ICR + ICD (D1) sur les cycles 1 et 2.
- 6 séances d'entraînement et de préparation des équipes ICD (D2 et +) sur le cycle 1.

Tarifs :

*Le règlement est à effectuer par chèque et à remettre au plus tard le jour du premier entraînement.*

- Equipes 1 à 5 – 13 séances : 30€
- Equipes 6 et + – 6 séances : 15€

- **CRÉNEAU « NATIONAUX »**

*Créneau libre d'entraînement, sans encadrant*

En simultané avec un entraînement jeune, il s'agit d'un créneau d'entraînement libre (sans encadrant).

Ce créneau supplémentaire concerne uniquement les joueurs classés N1, N2 et N3.

Ce critère fixe est basé sur le classement (toutes disciplines confondues), à J-7 avant le début de chaque cycle.

Le groupe de joueurs concernés peut donc être amené à évoluer tout au long de la saison.

Nombre de terrains à disposition : 4 terrains

Conditions :

- S'engager à participer aux interclubs
- Avoir une attitude exemplaire auprès des joueurs de l'entraînement jeune

En cas de nombre trop important de joueurs remplissant les conditions d'accès, ce créneau pourrait être amené à évoluer en cours de saison.

## 2.5. LES STAGES

Le club organise plusieurs types de stages tout au long de la saison.

Ces stages sont accessibles aux joueurs du club, ou éventuellement à des joueurs extérieurs, licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

L'objectif est de proposer une offre de formation supplémentaire, en complément de la structure d'entraînement, et ce à destinations de différents publics.

Les modalités de participation et d'inscription sont précisées dans la plaquette de chaque stage, diffusée au minimum 2 mois avant le début du stage.

- **LES MINI-STAGES DE « PETITES VACANCES »**

*Stages encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

- **4 stages jeunes** (catégories benjamins, minimes, cadet) en journées (3 ou 4 jours)

→ vacances de la Toussaint : du 22/10/2018 au 25/10/2018 + journée aux IFB le 26/10/2018

→ vacances de Noël : du 02/01/2019 au 04/01/2019

→ vacances de Février : du 25/02/2019 au 27/02/2019

→ vacances de Pâques : du 24/04/2019 au 26/04/2019

Tarif : 100€ par stage (sauf pour le stage de la Toussaint : 120€)

*Tarif réduit pour les adhérents EBC en formule compétiteur (-40%)*

*Plein tarif pour les adhérents EBC en formule loisir, ou les joueurs extérieurs*

- **4 stages adultes** (perfectionnement ou premiers niveaux de compétition) en soirées (3 soirs)

→ vacances de la Toussaint : du 22/10/2018 au 25/10/2018

→ vacances de Noël : du 02/01/2019 au 04/01/2019

→ vacances de Février : du 25/02/2019 au 27/02/2019

→ vacances de Pâques : du 24/04/2019 au 26/04/2019

Tarif : 90€ le 1<sup>er</sup> stage (75€ à partir du 2<sup>ème</sup> stage)

- **LES STAGES « ESTIVAUX »**

*Stages encadrés par un entraîneur salarié diplômé d'Etat*

- **1 stage intensif compétiteurs adultes** (adultes, cadets et juniors niveaux D et P) en soirées (5 soirs)

→ du 01 au 05 juillet 2019

→ de 19h00 à 22h00

Tarif : 150€

- **1 stage intensif compétiteurs jeunes** (benjamins, minimes, cadet) en journées (5 jours)

→ du 08 au 12 juillet 2019

→ de 9h00 à 18h00

Tarif : 150€

- **1 stage intensif compétiteurs adultes** (adultes, cadets et juniors niveaux N et R) en journées (5 jours)

→ du 26 au 30 août 2019

→ de 9h30 à 18h00

Tarif : 200€

## 2.6. L'ENCADREMENT

Tous les créneaux et stages sont encadrés par les membres de

**L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CLUB** [voir détail sur le site du club](#)

Elle est composée :

- de 2 entraîneurs salariés, diplômés d'Etat,
- de 2 encadrants bénévoles titulaires, diplômés fédéraux,
- de plusieurs encadrants bénévoles assistants, diplômés d'Etat ou diplômés fédéraux.

L'organisation de l'équipe technique est établie et pilotée par le directeur sportif.

Une fois le programme et la planification des cycles établis, les entraîneurs et encadrants titulaires sont autonomes dans la gestion du contenu des séances.

L'équipe technique se réunit deux à trois fois dans la saison.

## 3. LE PLANNING

### • CRÉNEAUX EN PERIODE SCOLAIRE

#### Gymnase Raoul DAUTRY

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
				14h30 - 16H00 Ecole Jeune Poussins-Benjamins						9H30-11H00 Performance Pou-Ben-Min		9H30-11H00 Entr. libre Joueurs N	
				16h00 - 17H30 Ecole Jeune Minimes						11h00 - 12H30 Ecole Jeune Poussins-Benjamins			
17h45 - 19h15 Confirmés Pou-Ben-Min	17h45 - 19h15 Performance Ben-Min			17h30 - 19H00 Ecole Jeune Cadets	séances indiv. ESPOIRS	17H45-19H15 Compétiteurs Jeunes Pou-Ben-Min		17h45 - 19h00 Ecole Jeune Minibad	17h45 - 19h30 Jeu libre Min-Cad-Jun				
19h00 - 20h30 Confirmés Cad-Jun	19h00 - 20h30 Performance Cad-Jun			19H00-20H30 Entraînement Adultes Compétiteurs 3		19H00-20H30 Entraînement Adultes Compétiteurs 1			19H30-22H00 CRÉNEAU SPÉCIFIQUE COMPÉTITEURS		16h00 - 17H30 Jeu libre "intergénérationnel"		14h00 - 20H00 Jeu libre Adultes pour tous
20h30 - 22H00 Entraînement Adultes Loisirs 5				20H30-22H00 Entraînement Adultes Compétiteurs 4		20H30-22H00 Entraînement Adultes Compétiteurs 2				17h30 - 20H00 Jeu libre Adultes pour tous			

#### Gymnase Vincent VAN GOGH

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
19H30-22H15 CRÉNEAU SPÉCIFIQUE COMPÉTITEURS	19H15 - 20H45 CRÉNEAU SPÉCIFIQUE COMPÉTITEURS		19H30-22H15 Jeu libre Adultes Loisirs	19H30-21H00 Entraînement Adultes Loisirs 7
	20H45-22H15 Entraînement Adultes Loisirs 6			20h45 - 22H15 Entraînement Adultes Loisirs 8

Les créneaux  
**SPÉCIFIQUES COMPÉTITEURS**  
sont des plages horaires qui  
évoluent au cours de la saison :  
[Voir détail sur le site du club](#)

### • CRÉNEAUX DE VACANCES

#### Gymnase Raoul DAUTRY

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
19h00 - 22H00 Jeu libre Adultes pour tous		19h00 - 22H00 Jeu libre Adultes Compétiteurs	19h00 - 20H00 Jeu libre Adultes Loisirs	19h00 - 22H00 Jeu libre Adultes pour tous	16h00 - 17H30 Jeu libre "intergénérationnel"	14h00 - 20H00 Jeu libre Adultes pour tous
					17h30 - 20H00 Jeu libre Adultes pour tous	

## 4. LES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Le club met en place un accompagnement des joueurs sur certaines compétitions individuelles auxquelles ils participent. Cet accompagnement qui peut être humain, financier, ou matériel, varie en fonction du type de compétition et du niveau de la compétition.

Cet accompagnement concerne les compétitions fédérales (du niveau départemental au niveau national, voire international pour quelques joueurs).

- **COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES**

*Décernant les titres de champions départementaux, régionaux et nationaux*

	Inscription	Transport	Hébergement	Restauration	Volants	Coaching
Départemental Jeune	OUI				OUI	OUI
Régional Jeune	OUI					
National Jeune	Forfait LIFB (ou forfait club plafonné)					
Départemental Senior						
Régional Senior						
National Senior	OUI	Forfait club plafonné				OUI (sous réserve)
Départemental Vétéran						
Régional Vétéran						
National Vétéran <small>Joueurs ayant participé au Départemental et au Régional</small>	Forfait club plafonné					

Une prime de dotation sera attribuée en fin de saison à tous les joueurs remportant un titre régional ou une médaille nationale.

- **CIRCUITS ELITE FFBAD**

Afin d'accompagner les joueurs du club évoluant au niveau plus national, les frais d'inscription seront remboursés pour tous les joueurs participant aux étapes du circuit fédéral (en série N1).

En outre, une prime de dotation sera attribuée en fin de saison aux joueurs atteignant le podium sur le classement final du circuit (quel que soit le tableau).

- CIRCUITS JEUNES**

La politique sportive du club étant fortement axée sur le développement de notre école jeune et l'accès à la compétition, l'accompagnement des joueurs proposé par le club est conséquent sur l'ensemble des circuits jeunes fédéraux.

	Inscription	Volants	Coaching	Transport	Hébergement	Restauration
<b>Circuit Départemental Jeune (loisirs)</b>			OUI			
<b>Circuit Départemental Jeune (compétiteurs)</b>	OUI	OUI	OUI			
<b>Tournois Labellisés Jeune (compétiteurs)</b>	1 tournoi (hors Ermont)					
<b>Circuit Régional et Interrégional Jeune</b>	OUI		OUI			
<b>Circuit National Jeune</b>	Forfait LIFB					
<b>Circuit International Jeune (U17 ou U19)</b>	1 tournoi par joueur de niveau national (forfait club plafonné)					

Les inscriptions et l'organisation du suivi des joueurs sont gérées par le directeur sportif, supplée par l'éducateur sportif pour les niveaux départementaux et le tournoi Labellisé Jeune d'Ermont.

- COACHING**

Le directeur sportif assure le coaching des joueurs sur les compétitions suivantes :

- Championnat de France Jeune (sauf si le coaching est pris en charge par la LIFB ou le CDBVO)
- Championnat de France Senior
- 2 tournois pour les joueurs du dispositif « PERFORMANCE »

L'éducateur sportif assure l'organisation des coachings des joueurs sur les compétitions suivantes :

- le Circuit Départemental Jeune
- le Championnat Départemental Jeune
- les tournois open d'Ermont

Le coaching des circuits jeunes Régionaux et Nationaux est assuré par le CDBVO et la LIFB.

En plus des entraîneurs salariés, le club sollicite des joueurs adultes du club pour coacher bénévolement les jeunes sur certaines compétitions. Les compétitions concernées sont essentiellement les étapes du circuit Départemental Jeune, ainsi que le Championnat Départemental Jeune.



## 5. LES INTERCLUBS

### 5.1. PRINCIPES GENERAUX

Les interclubs représentent une grande partie de la vie sportive du club.

Des benjamins jusqu'aux vétérans, ils symbolisent la pratique compétitive dans un état d'esprit convivial et dans l'intérêt collectif du club.

C'est pourquoi l'accès à certaines formules, dispositifs ou avantages spécifiques pour certains joueurs, est conditionné par la participation aux interclubs.

- GESTION ET RESPONSABILITÉ

Directeur sportif : Gestion générale des équipes, responsable des équipes nationales et régionales.

Educateur sportif : responsable des équipes départementales jeunes et adultes.

- PRISE EN CHARGE

Pour toutes les catégories et les divisions, les frais d'inscriptions et les volants sont pris en charge par le club.

Pour certaines équipes, des coûts plus spécifiques (arbitres, déplacements, buvette, etc...) sont également pris en charge par le club.

- OBJECTIFS

Les objectifs transversaux de toutes les équipes sont :

- donner une bonne image du club
- favoriser l'accès à la compétition
- développer la convivialité et la mixité

Les objectifs sportifs sont définis en début de saison pour chacune des équipes, après diffusion des poules des différents championnats.

Selon les niveaux auxquelles évoluent les équipes, la priorité de ces objectifs sportifs est plus ou moins importante.

## 5.2. LES JOUEURS

Les joueurs qui s'engagent en interclubs s'engagent à respecter le fonctionnement général des équipes. Cet engagement est défini par la charte ci-dessous.

- **CHARTRE DU JOUEUR D'INTERCLUBS**

Les joueurs qui s'engagent en interclubs s'engagent à :

- Respecter les choix et décisions des responsables interclubs
- Respecter les choix et décisions des capitaines d'équipes
- Respecter ses partenaires, les adversaires et les officiels (et ce, quelles que soient les circonstances)
- S'investir avec un état d'esprit collectif et dans l'intérêt des équipes du club
  
- Participer au co-voiturage pour les déplacements (joueurs adultes + parents de jeunes joueurs)
- Participer à l'organisation logistique des réceptions de son équipe, et à l'approvisionnement de la buvette
- Participer à l'installation et au rangement complet de la salle lors des réceptions de son équipe.
  
- Se rendre disponible pour chaque week-end de compétition (en nationale/régionale)
- Se rendre disponible pour la majorité des rencontres de son équipe (en départementale)
- Prévenir au plus tôt de ses éventuelles indisponibilités
- Se rendre disponible en cas de besoin pour monter/descendre dans une autre équipe
  
- Donner une bonne image du club, sur et en dehors du terrain
- Porter la tenue officielle du club sur chaque match d'interclubs

- **CAPITAINE D'EQUIPE**

Les capitaines sont nommés par le directeur sportif en début de saison (ou ponctuellement pour les journées de barrages, en fin de saison).

Ils ont pour rôles\* de :

- Gérer les tâches administratives (saisie de résultats, convocations, etc...)
- Communiquer aux joueurs le calendrier des rencontres
- Organiser la logistique des rencontres (déplacements, volants, pot d'accueil, etc...)
- Organiser le fonctionnement interne sur les rencontres (échauffements, coaching)
- Gérer les compositions d'équipes sur les rencontres
- Communiquer les résultats au responsable communication
- Faire remonter les informations et échanger avec le responsable interclubs

*\*Sauf pour les capitaines des équipes jeunes*

## 5.3. LES EQUIPES ADULTES

- EQUIPES ET DIVISIONS

A l'issue de la saison 2017/2018 et suite aux décisions du comité directeur, voici les divisions dans lesquelles sont censées évoluer les équipes du club (sous réserve de réinscription du même nombre d'équipes) :

Equipes	Division
<b>Equipe 1</b>	Nationale 2
<b>Equipe 2</b>	Top 12 Régional (R1)
<b>Equipe 3</b>	Honneur Régional (R2)
<b>Equipe 4</b>	Départementale 1
<b>Equipe 5</b>	Départementale 1
<b>Equipe 6</b>	Départementale 2
<b>Equipe 7</b>	Départementale 3
<b>Equipe 8</b>	Départementale 5
<b>Equipe 9</b>	Départementale 1 (masculine)
<b>Equipe 10</b>	Départementale 1 (vétérans)
<b>Equipe 11</b>	Départementale 1 (vétérans)
<b>Equipe 12</b>	Départementale 1 (vétérans)

- CONSTITUTION DES EQUIPES

➤ **Nationale / Régionale**

La liste des joueurs sélectionnés pour jouer dans ces équipes et la constitution des équipes sont établis par le directeur sportif.

Les critères de sélection sont les suivants :

- adhérent en formule compétiteur
- niveau de jeu dans les différentes disciplines
- attitude en interclubs les saisons précédentes

Les joueurs sont associés à une équipe en début de saison. Toutefois, en cas de besoin (absences, choix stratégiques) des montées/descentes peuvent être décidées, en concertation entre les capitaines et sous l'autorité du responsable interclubs.

➤ **Départementale**

La liste des joueurs sélectionnés pour jouer dans ces équipes est établie par le directeur sportif.

Les critères de sélection sont les suivants :

- adhérent en formule compétiteur
- niveau de jeu dans les différentes disciplines
- attitude en interclubs les saisons précédentes

La constitution des équipes est effectuée en concertation avec le responsable des équipes départementales.

Les joueurs sont associés à une équipe en début de saison. Toutefois, en cas de besoin (absences, choix stratégiques) des montées/descentes peuvent être décidées, en concertation entre les capitaines et sous l'autorité du responsable interclubs.

➤ **Play-off / barrages**

Les joueurs sélectionnés pour jouer dans ces équipes ne sont pas forcément les mêmes que sur les phases de poules des équipes concernés. La sélection des joueurs (et des capitaines) est établie par le directeur sportif, en concertation avec le responsable des équipes départementales, pour les équipes départementales.

## **5.4. LES EQUIPES JEUNES**

La liste des joueurs sélectionnés pour jouer dans ces équipes est établie par le directeur sportif.

Les critères de sélection sont les suivants :

- adhérent en formule compétiteur
- niveau de jeu dans les différentes disciplines
- attitude en interclubs les saisons précédentes

Les joueurs sont associés à une équipe en début de saison. Toutefois, en cas de besoin (absences, choix stratégiques) des montées/descentes peuvent être décidées.

Pour les journées à l'extérieur, les parents doivent s'organiser pour le co-voiturage des joueurs.

Un des parents doit rester sur place pendant toute la durée des rencontres et faire office de responsable adulte.

Pour les journées à domicile, le responsable hôte du club fait office de responsable d'équipe.



## 5.5. CALENDRIER

- INTERCLUBS EN WEEK-ENDS**

Sem.	Sam	Dim	ICN	ICR	ICDV	ICDJ
35	1-sept.	2-sept.				
36	8-sept.	9-sept.	Stage de cohésion			
37	15-sept.	16-sept.				
38	22-sept.	23-sept.	ICN 1			
39	29-sept.	30-sept.	Tournoi de préparation			
40	6-oct.	7-oct.				
41	13-oct.	14-oct.	ICN 2	ICR 1		
42	20-oct.	21-oct.				
43	27-oct.	28-oct.				
44	3-nov.	4-nov.				
45	10-nov.	11-nov.	ICN 3	ICR 2		
46	17-nov.	18-nov.			ICDV 1	
47	24-nov.	25-nov.				
48	1-déc.	2-déc.	ICN 4			ICDJ 1
49	8-déc.	9-déc.				
50	15-déc.	16-déc.	ICN 5	ICR 3		
51	22-déc.	23-déc.				
52	29-déc.	30-déc.				
1	5-janv.	6-janv.	ICN 6	ICR 4		
2	12-janv.	13-janv.				
3	19-janv.	20-janv.				
4	26-janv.	27-janv.	ICN 7	ICR 5		ICDJ 2

Sem.	Sam	Dim	ICN	ICR	ICDV	ICDJ
5	2-févr.	3-févr.				
6	9-févr.	10-févr.			ICDV 2	
7	16-févr.	17-févr.				
8	23-févr.	24-févr.	ICN 8	ICR 6		
9	2-mars	3-mars				
10	9-mars	10-mars				
11	16-mars	17-mars	ICN 9	ICR 7	ICDV 3	ICDJ 3
12	23-mars	24-mars				
13	30-mars	31-mars				
14	6-avr.	7-avr.	ICN 10		ICDV 4	
15	13-avr.	14-avr.				
16	20-avr.	21-avr.				
17	27-avr.	28-avr.				
18	4-mai	5-mai	ICN 11			
19	11-mai	12-mai				ICDJ 4
20	18-mai	19-mai				
21	25-mai	26-mai				
22	1-juin	2-juin				
23	8-juin	9-juin				
24	15-juin	16-juin				
25	22-juin	23-juin				
26	29-juin	30-juin				

- INTERCLUBS EN SEMAINE**

Journée	Du	Au
ICD J1	05/11/2018	11/11/2018
ICD J2	12/11/2018	18/11/2018
ICD J3	19/11/2018	25/11/2018
ICD J4	26/11/2018	02/12/2018
ICD J5	03/12/2018	09/12/2018
Reports	10/12/2018	16/12/2018

Journée	Du	Au
ICD J6	07/01/2019	13/01/2019
ICD J7	14/01/2019	20/01/2019
ICD J8	21/01/2019	27/01/2019
ICD J9	28/01/2019	03/02/2019
ICD J10	04/02/2019	10/02/2019
Reports	11/02/2019	17/02/2019

Journée	Du	Au
ICD J11	11/03/2019	17/03/2019
ICD J12	18/03/2019	24/03/2019
ICD J13	25/03/2019	31/03/2019

## 6. LES OFFICIELS

Pour rendre possible son implication et son évolution dans le domaine sportif, le club a besoin de compter dans ses rangs un certain nombre d'officiels actifs.

Les formations fédérales pour les officiels bénévoles actifs sont prises en charge par le club. Certains perçoivent une indemnisation en compensation des actions qu'ils effectuent.

Il existe 3 types d'officiels :

- **LES JUGE-ARBITRES (JA)**

Le club a l'obligation de fournir un juge-arbitre pour chaque équipe interclub évoluant en championnat national ou en division régionale 1 (dont au moins un licencié au club). Ces JA doivent officier au minimum sur 2 journées de championnat.

Ils perçoivent une indemnisation de l'instance organisatrice (FFBaD ou LIFB) pour chaque journée effectuée.

Le club fait également appel aux services de juge-arbitre pour les tournois open privés qu'il organise.

Ils sont dans ce cas indemnisés par le club :

- Juge-Arbitre principal **200€**
- Juge-Arbitre adjoint **150€**

- **LES ARBITRES**

Le club a l'obligation de fournir un arbitre pour chaque équipe interclub évoluant en championnat national ou régional (dont au moins un licencié au club), et ce pour toutes les journées de championnat.

Ils perçoivent une indemnisation pour chaque journée d'arbitrage effectuée :

- Arbitre de grade Régional : **60€**
- Arbitre de grade Départemental : **40€**

+ frais kilométriques jusqu'au point de rendez-vous (gymnase R. Dautry) pour les arbitres extérieurs au club.

- **LES ORGANISATEURS DE COMPETITIONS (SOC)**

Ce sont des bénévoles formées à la tenue de tables de marques sur les compétitions.

Le club a l'obligation d'en fournir pour :

- les tournois privés open organisés par le club,
- les réceptions d'interclubs nationaux ou régionaux,
- l'accueil de compétitions fédérales.

Leurs frais de buvette sont pris en charge par le club, sur des actions se déroulant sur une journée complète.

Les SOC officiant en interclubs nationaux et régionaux perçoivent une indemnisation de **20€** par journée (sous condition de prendre en charge l'intégralité de la gestion de la table de marque).